**CONSEIL MIUNICIPAL**

**29/1/2024**

Présents Kevin Antunez, Mauro Ceciliot, Marie delacour, Catherine Desoteux, Jérôme Ivasinta, Romain Millet, Robert Noel, Annie Paul, Henri Pires, Robert Puymège

Absents excusés : David Marquis

Pouvoirs : D Marquis à Marie Delacour

**Début : 19h**

**Point 1 Travaux/ église**

* La toiture nord est en mauvais état

Une réfection totale de cette partie est nécessaire

Une poutre est pourrie sur une partie

Voir devis

* Par ailleurs le mur de clôture a subi des infiltrations très importantes et il convient de le remplacer

Voir devis

NB/ L’affectataire a été informé de la situation

* Position sur ces travaux :

Le conseil municipal, à l’unanimité décide d’effectuer les trav/variante aux et retient

* Pour la toiture, l’entreprise DIDRAT de Lay St Christophe
* Pour le mur d’enceinte, l’entreprise ALS, et prend l’option/ variante qui prévoit la couverture du mur en pierre naturelle

**Point 2 : Subventions**

Il est possible de demander des subventions pour les travaux évoqués au point 1

Le maire est autorisé ,par le Conseil Municipal, à l’unanimité, à déposer des dossiers de subvention auprès de :

* La Région peut intervenir à hauteur de 20% du coût HT/ par l’intermédiaire de sa Direction de la Culture, du Patrimoine et de la Mémoire
* La Sauvegarde de l’Art Français qui intervient pour les églises construites avant 1800
* La Fondation du Patrimoine, en s’appuyant sur le Conseil Départemental qui subventionne cet établissement, et sur des particuliers qui lui apportent aussi des fonds

**Divers :**

* Un arbre sur la place, et un autre à « la Croix », seront élagués Par EI du Chauffour **–** M Mignot

**Fin à 19h45**